Saint Michel le Cloucq

Bulletin Municipal
Décembre 2016

Tout à côté de la ville,
une commune à la campagne
où il fait bon vivre !

SOMMAIRE

Le mot du maire - p 4

Les rapports des commissions : p 5 à 9

- Commission patrimoine et bâtiment
- Commission animation et communication
- Commission affaires sociales
- Commission affaires scolaires
- Commission urbanisme

Etat civil - demande état civil - permis de construire
+ nouveaux habitants p 10

Les informations communales : p 11 - 12

- Groupe scolaire
- Bibliothèque
- Téléthon

Infos communauté de communes p 13 - 15

Les associations - p 16 - 24

- Le cloucq michelais
- Amicale laïque
- Association parents d'élèves
- ADMR
- Les P'tits loups des assmats
- Relais paroissial
- Gym
- ESV
- Club de la Retraite heureuse
- Fanfare municipale
- L'étincelle
- SNSM
- Société de chasse
- Anciens combattants

Informations pratiques - p 25 - 27

Informations emplois - p 30

Liste des entreprises - p 31

Le calendrier des fêtes
+ numéros utiles - p 32

Mairie de Saint-Michel-le-Cloucq
Place Mairie - 85200 Saint Michel le Cloucq
02 51 69 26 32 / Fax : 02 51 69 34 70
st-michel-le-cloucq.mairie@wanadoo.fr
www.saintmichelleloucq.fr

Heures d'ouverture du secrétariat :
Lundi, mardi, jeudi : 13h30 - 18h00
Vendredi 13h30 - 17h30
Mercredi matin : 9h00 - 12h00 (fermé toutes les vacances scolaires)
Permanences du Maire :
Le Maire reçoit les mardis et sur rendez-vous les autres jours
Permanences des adjoints :
Les vendredis de 15h à 16h

Mot du Maire

L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même continuons à maintenir et soutenir la dynamique positive de notre localité avec une maîtrise constante des dépenses et une recherche d'économie permanente et ce, malgré la conjoncture actuelle peu favorable.

A l'intérieur de ce bulletin, dans les articles des adjoints, vous trouverez les différentes réalisations et projets à venir.

Tous ces dossiers seront développés lors de notre soirée des vœux le vendredi 13 janvier 2017 à 19h15 à la salle des fêtes. Vous y êtes toutes et tous cordialement invités.

2017 sera l'année du recensement de la population pour Saint Michel le Cloucq. Il aura lieu du 19 janvier au 18 février.
Je vous remercie par avance de réserver un bon accueil, lors de leur passage à votre domicile, à Mesdames Claudie Girard et Isabelle Baudouin, agents recenseurs.

Au 1er janvier 2017, la communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte et celle du Pays de l'Hermenault formeront une nouvelle entité nommée « Pays de Fontenay-Vendée ».
Ce nouvel EPCI aura à l'avenir encore plus de pouvoir et de responsabilité de par les nouvelles compétences exercées : une évolution qui concernera tous les habitants de ce nouveau pays.

En terminant je tiens à remercier vivement celles et ceux qui s'impliquent pour réaliser des animations et améliorer notre cadre de vie et félicite les bénévoles des associations qui s'investissent et donnent de leur temps.

A chacune et chacun, je formule mes vœux de réussite, bonheur et joie pour l'année 2017.

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission patrimoine et bâtiments (Jacques Kilaireau)

Bâtiments

EGLISE : les couvertures de l'église ont été refaites à neuf. C'est un budget important mais nécessaire pour maintenir ce patrimoine en bon état. Il a bénéficié d'une subvention de 17 100 € dans le cadre d'une subvention d'Etat.

ECOLE : des travaux imprévus ont été réalisés au préau du primaire. Pendant la période des vacances, suite à un sinistre, un poteau soutenant l'ouvrage a été remplacé pour garantir la sécurité des enfants.

ACCESSIBILITÉ BÂTIMENTS : la loi nous oblige à rendre tous les établissements recevant du public accessibles à toute personne à mobilité réduite.
Prévus en 2016, les aménagements autour de la mairie et de l'église seront effectifs début 2017.
Les travaux nécessaires autour du groupe scolaire et des différentes salles sont prévus dans un projet global fin 2017.

ATELIER COMMUNAL : le local actuel est vétuste. Diverses pistes de réflexions sont en cours : réaménagement de l'existant, reconstruction ou acquisition d'un bâtiment. Le projet reporté depuis plusieurs années devrait aboutir en 2018 afin d'assurer de meilleures conditions de travail.

Voirie

Le chemin de Chaponneau a été refait en enrobé sur la partie desservant des habitations puis en tri-couche sur la partie accès à la station d'épuration.

Le lotissement de la Maconnière rénové : trottoirs et rue en enrobé, aire de stationnement en tricouche et espace central en calcaire avec la plantation de 2 arbres.

La cour de la maternelle de l'école de la fontaine a été refaite et réaménagée avec la création d'un espace de jeux.

Espace de jeux de la Maison Neuve : des travaux de terrassement ont été réalisés pour l'installation de nouveaux équipements et jeux aux normes actuelles.

Le chemin du Gué Verdon a été rechargé avec des matériaux mis à disposition par la carrière Kléber Moreau. Un espace public sera aménagé près de la passerelle.

Un fossé a été créé chemin de Ugre afin de le rendre praticable toute l'année et d'éviter les débordements chez les riverains lors des périodes de fortes pluies.

L'étude sur le pluvial arrive à son terme. Espérons que des solutions seront proposées pour améliorer quelques points difficiles.

Les venelles du bourg récemment nommées ont vu leurs plaques signalétiques posées.

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission animation et communication (Francis Guillon)

Cérémonie du 11 novembre

Par une matinée douce pour ce mois de novembre 2016, nous étions nombreux à assister à cette cérémonie commémorative pour ne pas oublier le sacrifice de nos ainés durant la grande guerre 14-18.
Après le dépôt des gerbes au Monument aux Morts, une délégation d'élèves a lu avec application et justesse le texte officiel, suivi de la lecture du texte des Anciens Combattants par son président.
Après une marseillaise solennelle interprétée par la fanfare municipale, tous les participants se sont retrouvés salle des Platanes pour partager le verre de l'amitié.

Journée citoyenne

Bravo et merci à tous les bénévoles pour leur participation à la deuxième édition de notre journée citoyenne.
Après une présentation très ludique de Madame Sonia Prémuleau animatrice au Sycodem du Sud Vendée sur le tri, la durée de vie des déchets et les modalités de mise en place de la redevance incitative, tout le monde s'est retrouvé sur le terrain.
Comme l'année précédente, des déchets de tout genre ont été éparpillés sur notre commune. Les sacs poubelles et la remorque ont vite été remplis.
Cette matinée s'est clôturée à la salle polyvalente par un casse croûte et le verre de l'amitié .
Pour l'année prochaine et pour la troisième édition de notre journée citoyenne, retenez sur vos agenda la date du samedi 14 octobre 2017.

Le défibrilateur: Comment ça marche?

Nous avons tous vu à l'entrée de notre salle polyvalente ce boitier contenant une sacoche clignotante.
Cet appareil peut sauver nos vies mais pour cela il faut savoir le manipuler ?
La séance de formation organisée le 5 octobre a permis aux participants de revoir les gestes de premiers secours et la mise en place du défibrillateur.
L'appareil est automatique et les instructions sont dictées pour faciliter la mise en œuvre.
La démonstration a été très appréciée par l'assistance.

Des noms pour nos venelles

Elles étaient anonymes, cachées dans notre paysage mais pas dans nos mémoires.
Au cours de vos promenades dans le bourg et à la Meilleraie, vous allez découvrir leur identité derrière laquelle se cache notre histoire et aussi nos souvenirs.

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission affaires sociales (Pierrette Raguin)

C.C.A.S (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE) :

Suite au départ de deux de ses administrateurs, le conseil d'administration du CCAS du 5 septembre 2016 a accueilli deux nouveaux membres :
-Patricia NARDIN, membre élu du conseil municipal qui remplace Corinne SIMON
-Benoît FOLIARD LE GAL, membre nommé par le maire, représentant la communauté d'Emmaüs qui remplace François VERCRUYSSE.
Nous remercions Corinne SIMON et François VERCRUYSSE pour leur implication au sein du CCAS depuis mars 2014.

C.M.E (CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS) :

Nouvelle composition du Conseil Municipal des Enfants :
Après une année de mandat, Camille Bouillaud, Lucie Charbonneau, Neela Papin et Amélie Regnard entrant en 6ème quittent le conseil. Nous les remercions pour leur engagement et leur dynamisme.
Elles laissent la place à trois nouveaux conseillers : Cameron Lafficher en CM2, Tia Boutaud en CM1 et Mathilde Violleau en CM2.
Ils rejoignent les conseillers qui entament leur deuxième année de mandat : Maëva Grellier en CM1, Amaury Guillemet, Emmy Guillon et Pierre Ravoisay en CM2.
Bienvenue aux nouveaux arrivants. Nous les félicitons pour ce bel engagement citoyen.
Ce nouveau conseil a été installé lors de la séance du 1er octobre 2016.
Leur objectif pour cette fin d'année est de proposer de nouvelles animations lors du Téléthon : balade aux flambeaux le vendredi 2 décembre et activités jeux surprises le samedi après-midi 3 décembre.

RANDONNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE DE LA QUINZAINE BLEUE :

Tout comme l'an passé la convivialité était de mise lors de la randonnée intergénérationnelle du mercredi 12 octobre organisée dans le cadre de la quinzaine bleue par le CCAS et l'animatrice communale en partenariat avec les associations de la commune.
Les randonneurs du petit parcours ont eu la surprise de voir apparaître au détour d'un chemin une sorcière qui leur a fait partager un conte merveilleux.
Les plus sportifs, au terme d'un parcours de 6 kilomètres ont été accueillis par les bénévoles de la bibliothèque pour la lecture d'un conte régional.
Au plaisir de la randonnée les 60 participants ont associé un acte citoyen en ramassant 4 sacs de déchets aux bords de nos chemins communaux.
Ce temps d'échanges s'est terminé autour d'un copieux goûter.
Merci aux bénévoles qui ont encadré cette animation.

ACCOMPAGNEMENT SOLIDAIRE :

Rompre l'isolement, pallier aux difficultés de mobilité, favoriser le lien social sont les objectifs de ce service.
Au terme de deux ans de fonctionnement sur notre commune, cette action de solidarité ne cesse de se développer, répondant aux besoins des 18 personnes inscrites à ce service.
Remercions le dynamisme, la disponibilité et la bonne humeur des accompagnants bénévoles.
Pour tous renseignements, joindre les deux référentes de la commune :
-Estelle Bazanté : 02 51 51 28 24
-Pierrette Raguin : 02 51 69 07 00 ou 06 79 01 21 72

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission affaires scolaires (Patricia Nardin)

ECOLE

118 enfants sont inscrits à l'école de la fontaine.
Cette année, le budget consacré à la rentrée scolaire a été de 22 214 € (réfection cour maternelle, jeux et mobilier)

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Ces temps ont lieu chaque mardi, de 15h 10 à 16h 30. Ils sont animés par 3 employées communales et plusieurs bénévoles que nous remercions vivement.
Cette année, le thème est sur les 5 continents. (La culture, l'art, la musique, la faune et la flore etc...)
Nous avons également des intervenants extérieurs : Basket, rugby, une conteuse, pour l'activité nature nous avons l'intervention de l'association « Colline des Frettis » et toujours notre partenariat avec la Bibliothèque et la MAPHAV.
En cas de beau temps, les activités extérieures sont privilégiées.
Pour varier les activités proposées, nous recherchons des bénévoles ayant des connaissances ou un savoir-faire qu'ils aimeraient partager avec les enfants.

Si vous avez des idées à nous soumettre, jeux anciens, bricolage, jardinage, tricot, broderie, dans le domaine de l'art ou toute autre chose pouvant intéresser les enfants vous pouvez me contacter directement ou contacter Anne-Laure à la Mairie et nous étudierons vos propositions.

De plus, si vous avez de vieilles pelotes de laines, du coton ou des morceaux de tissus qui ne vous servent plus, nous sommes preneurs pour les activités des enfants. Vous pouvez me les faire parvenir directement ou les déposer à la mairie aux heures d'ouverture.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire reçoit en moyenne environ 13 enfants le matin et de 15 à 31 enfants le soir.

RESTAURANT SCOLAIRE

Environ 110 repas sont servis chaque jour à la cantine.
Suite à une consultation des entreprises concernant la livraison de repas en liaison froide, c'est la cuisine centrale de Fontenay le Comte qui a été retenue et qui nous livre les repas depuis la rentrée de septembre.

Vous pouvez consulter le planning des animations organisées au sein de l'accueil périscolaire et les menus sur le site internet de la mairie : **www.saintmichelleclouq.fr**

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission urbanisme (Yves Billaud)

CONTRAT COMMUNAL D'URBANISME (CCU)

Pour rappel, ce contrat est signé avec le Département qui apporte une aide de 30% plafonnée à 9 000 € et vise à encourager les communes à s'engager dans une approche globale de développement et d'aménagement de leur centre-bourg.
La commune choisira courant janvier son maître d'œuvre.
Par cette étude, les élus souhaitent :

- améliorer le confort et la sécurité des usagers dans leurs déplacements quotidiens et pour leurs loisirs ;
- offrir un cadre de vie de qualité aux habitants basé sur la mise en valeur du patrimoine communal.

Des esquisses d'aménagement seront réalisées sur 6 secteurs :

- Secteur 1 rue de la Pompe
- Secteur 2 Prairie de la Pagerie
- Secteur 3 Abords de la salle des fêtes
- Secteur 4 Place de l'Eglise
- Secteur 5 Place de la Maison neuve
- Et en option le secteur 6 Espace jeux de la Maison neuve et les venelles

RÉVISION DE NOTRE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

En 2017, la commune engagera une révision de son PLU, soit seule en interne, soit en PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) dans le cadre de la loi NOTRe avec la Communauté de Communes.

Un PLUi permet :

- De partager une vision communautaire et solidaire du territoire.
- Un enjeu politique : avoir une vision cohérente sur le territoire
- Une meilleure échelle pour traiter les enjeux environnementaux (trames vertes et bleues, zones humides, forêts espaces boisés classés...)
- Une cohérence communautaire (schéma de développement commercial, implantation des activités économiques)
- Une meilleure lisibilité pour la population
- Un renforcement de l'ingénierie locale avec une optimisation des moyens (diagnostic environnemental, un même bureau d'étude, un seul règlement...)

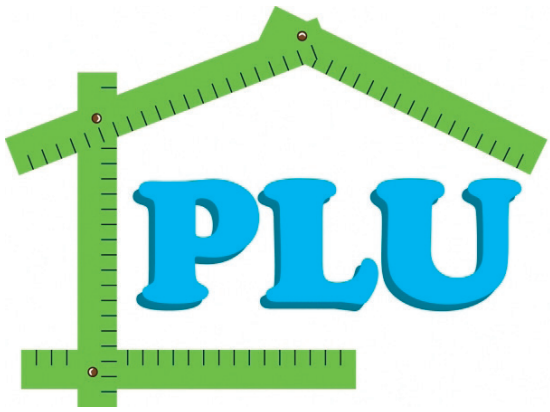

La décision interviendra au cours du 1er semestre 2017.

ACQUISITIONS DE TERRAINS

Dans sa réunion du conseil municipal du 4 octobre dernier la municipalité a décidé l'achat d'une parcelle en face de la communauté Emmaüs dont une partie lui sera revendue afin de réaliser un parking pour solutionner les problèmes récurrents de stationnement.
Un terrain va être acquis à la Meilleraie. Il permettra de régulariser l'alignement rue de la Garde et d'aménager le carrefour de la rue de la Garde avec la rue du Haut Village.

INFORMATIONS COMMUNALES

Permis de construire

Le 22 février 2016	maison individuelle, 11 chemin de la Tabatière
Le 13 mai 2016	extension véranda et pergola, 11 chemin des Neillères
Le 4 août 2016	résidence sociale, 24 rue de la Meilleraie
Le 25 novembre 2016	garage préau, 93 rue du Puits Marchand

Autorisation du droit du sol (ADS)

Pour rappel depuis le 1er juillet 2015, ce ne sont plus les services de la DDTM mais l'unité ADS de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte qui instruit les dossiers d'urbanisme : permis de construire, déclarations préalables, etc...
Ce service est situé à l'hôtel de la Sénéchaussée 6 rue du Château Féodal à Fontenay le Comte.
L'instructeur référent pour la commune est Aurélie Martin 02 51 53 41 63

La mairie reste le guichet unique en matière d'urbanisme. Les dossiers ainsi que toutes pièces complémentaires demandées devront donc toujours être déposés en mairie qui transmettra après vérification au service instructeur.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	FERME	FERME	FERME	FERME	9H 12H
APRES MIDI	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	SUR RDV	14H 17H

Etat Civil

Naissances

La commune a accueilli cette année 12 naissances dont :

26 mars 2016	PROUZEAU Lyzaïs
30 juin 2016	MOLLÉ Lily-Rose
20 juillet 2016	BILLAUD Maxime
5 novembre 2016	GIRAUD Louen
7 novembre 2016	GUILLON Enoline

Mariages

Le 22 juin 2016	BORDJAH Aimad et SOULET Charlie
Le 25 juin 2016	HASSEHFORDER Jimmy et JARY Julie
30 juillet 2016	SAILLY Fabien et BREDELET Maud
16 août 2016	LLEPEZ Yves et RODO Marie-Florence
16 septembre 2016	BESNOIST Pierre et POITIERS Claire

Décès

19 janvier 2016	BOTTON René
25 février 2016	FOURETIER Marylène épouse PAILLEREAU
6 juin 2016	BOTTON Guy
3 octobre 2016	TOURON Jean-Marc
17 octobre 2016	GUILLEMET Odette épouse GRELIER

INFORMATIONS COMMUNALES

Groupe scolaire public Ecole de la fontaine

L'école de la fontaine a accueilli à la rentrée 117 élèves, répartis sur 2 classes maternelles et 3 classes élémentaires.

• Les élèves de TPS-PS sont dans la classe de Mme Dominique Jonglez, secondée par Mme Martine Avrillaud, agent communal.
• Les élèves de MS-GS sont encadrés par Mme Florence Renaudeau, aidée par Mme Corinne Guérin, agent communal.
• Les élèves de CP-CE1 sont dans la classe de Mme Estelle Puaud, également directrice de l'école, et Mme Audrey Crespin.
• Mme Stéphanie Macé accueille les élèves de CE2-CM1.
• Mme Blandine Defebvre accueille les élèves de CM1-CM2.

Dans la continuité de notre projet d'école, de nombreuses actions sont mises en place dans les classes :

- Participation au Prix de lecture des Incorruptibles.
- Découverte du milieu aquatique du CP au CE2 à la piscine Océanide.
- Participation du CP au CM2 au cross de secteur (novembre) et aux rencontres d'athlétisme (juin).
- Participation à la semaine académique de la maternelle en novembre.
- Sensibilisation à la prévention routière avec un moniteur de la Communauté de Communes.
- Partenariat avec la bibliothèque municipale.
- Sorties à la ferme pour la maternelle.
- Projet Vendée Globe et participation à la semaine de la solidarité internationale en CP-CE1.
- Classe découverte en Dordogne du CE2 au CM2.

Notre groupe scolaire est entretenu par la commune qui finance également les achats de fournitures, manuels scolaires et les abonnements. Cet été, la cour de la maternelle a fait l'objet de travaux de restauration et d'embellissement qui mettent en valeur notre école. A cette occasion, de nouveaux jeux de cour ont été installés et financés en partie par l'Amicale Laïque. La classe de CM a été équipée de nouveau mobilier.
Les déplacements en car sont également financés par la Commune, qui verse une subvention à la coopérative scolaire.

L'école a aussi d'autres partenaires précieux : L'Amicale Laïque, l'Association des Parents d'Elèves et l'Association de l'Etincelle qui contribuent au bon fonctionnement de notre groupe scolaire en soutenant de nombreux projets. Merci de participer aux actions proposées tout au long de l'année par ces associations, votre soutien revient directement aux enfants scolarisés à l'école !

Toute l'équipe enseignante de l'école de la fontaine vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !

Téléthon

Cette année encore les bénévoles des associations de la commune ont fait preuve d'une grande solidarité.

L'ensemble des activités proposées a récolté 1 519 € pour ce téléthon 2016. Une mention particulière pour le conseil municipal des enfants qui s'est impliqué avec enthousiasme. La relève est en marche !

INFORMATIONS COMMUNALES

Bibliothèque

La bibliothèque municipale est gérée par les bénévoles de l'association «Mille et une pages»

Le 12 octobre dernier, lors de la balade contée de la «**Semaine Bleue**», la Sorcière du « Chemin Bas » a eu son petit succès et le « petit caillou de Maillezais », malgré le vent frigorifiant, a capté l'attention des marcheurs devant la bibliothèque. Les boissons chaudes furent les bienvenues ensuite. De beaux moments d'échanges à renouveler !

Du 27 septembre au 21 octobre 2016, nous avons reçu **l'expo « Coup de cœur photo »** organisée par l'association culturelle de Foussais-Payré sur le thème cette année «Ruines et Rouille». Les photographes amateurs nous font découvrir le petit patrimoine souvent caché avec d' «autres regards». Appareils photo en bandoulière, nous attendons le thème 2017.

Les **mardi après-midi de décembre** sont consacrés aux **Temps d'Activités Périscolaires** : nous accueillons les élèves sur le thème «les 5 continents». Le planisphère est de sortie ! La boîte à contes aussi et les enfants bricolent : origami, découpage, coloriage, peinture…

Et…**une innovation pour le Téléthon**
Après une balade aux flambeaux au travers du bourg par les venelles nouvellement nommées jusqu'à l'aire de jeux menée par le Conseil Municipal des Enfants et le Cloucq Michelais, c'est un nombreux public transi qui s'est quelque peu «tassé» dans la bibliothèque pour écouter Annie TOUTAIN, conteuse qui, dans l'esprit du Téléthon, nous a entrainés dans des histoires sur la différence, sur le regard et le ressenti de chacun d'entre nous en face du handicap.

Et toujours l' Espace e-média
Vous adhérez à la bibliothèque, cela vous ouvre l'espace e-media de la Bibliothèque de Vendée.
A votre disposition, de nombreuses rubriques telles que livres, films, musique, tutoriels (par exemple le code de la route !) apprentissage de langues, un espace dédié aux enfants…
Renseignements et présentation à la bibliothèque.

FERMETURE ANNUELLE du 19 décembre 2016 au 3 janvier 2017
Reprise le mercredi 4 janvier de 16h00 à 19h00.

Nous vous rappelons que notre équipe peut encore « s'étoffer » nous faisons donc un appel à ceux et celles qui aimeraient nous rejoindre, même pour quelques moments seulement.

L'équipe « Mille et une Pages » souhaite à tous de joyeuses fêtes et une bonne année 2017.

1 000 et 1 pages

INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de communes

FUSION DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE ET DU PAYS DE L'HERMENAULT

Au 1er janvier 2017, les Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte et du Pays de L'Hermenault formeront une seule entité nommée « Pays de Fontenay-Vendée ».
Le nouveau territoire sera composé de 27 Communes (les 19 Communes membres du Pays de Fontenay-le-Comte et les 8 Communes membres du Pays de l'Hermenault) rassemblant 36 723 habitants.
Il est essentiellement rural et la Commune de Fontenay-le-Comte est la plus importante avec 14 358 habitants, représentant 39% du nouveau territoire.

Office de tourisme du Pays de Fontenay-le-Comte

TAXE DE SÉJOUR – DÉCLARATION OBLIGATOIRE EN MAIRIE

La Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte rappelle que toute personne louant un meublé de tourisme ou des chambres d'hôtes doit faire une déclaration préalable à la Mairie de la commune où est situé son hébergement de tourisme. Un hébergement loué pour une période inférieure à 90 jours est considéré comme un meublé de tourisme. Cette déclaration est obligatoire que celui-ci soit classé ou non.
Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Katia LUCAS – Service Tourisme CCPFC au 02 51 69 44 64

Habitat

RÉNOVATION DE L'HABITAT : AUGMENTATION DES PLAFONDS DE RESSOURCES

Tout habitant du Pays de Fontenay-le-Comte à la recherche d'informations sur son programme de travaux, sur les aides à la rénovation et la règlementation en vigueur, peut bénéficier de conseils gratuits et personnalisés.
La Communauté de communes, dans le cadre de son OPAH-RU, a missionné un conseiller spécialisé dans ce domaine pour répondre à toutes les questions des particuliers et pour vous accompagner dans vos démarches.
Des permanences sont programmées tous les mercredis de 9h30 à 12h30 à la Maison de Pays à Fontenay-le-Comte au 16 rue de l'innovation. Sans Rendez-vous.

Renseignements : SOLiHA Vendée Tél. 02 51 44 95 00 / Internet : www.ccpaysfontenaylecomte.fr

INFO ÉNERGIE : DES INFORMATIONS GRATUITES

L'association Elise, habilitée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), a été mandatée par la Communauté de communes pour apporter aux habitants de son territoire des conseils neutres, indépendants et gratuits en matière d'éco-énergie et d'énergies renouvelables dans l'habitat neuf ou ancien.
Ainsi, un conseiller appuie chaque particulier dans son projet de construction ou de rénovation, pour son choix énergétique, l'équipement de la maison, trouver des aides financières…
Permanences le 4ème mercredi de chaque mois de 9h à 12h (sans rendez-vous) et 13h30 à 17h30
(sur rendez-vous au 02 51 08 82 27) à la Maison de Pays à Fontenay-le-Comte

CONSEIL JURIDIQUE, FINANCIER ET FISCAL : ADILE 85

L'ADILE assure une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement et à l'urbanisme. Cette information avant tout préventive permet à l'usager de mieux connaître ses droits et ses obligations, les solutions adaptées à son cas particulier et l'état du marché du logement. Il est ainsi en mesure de faire un choix éclairé et de mieux prendre en charge son projet.
L'ADILE assure des permanences le 1er vendredi de chaque mois - à la mairie de Fontenay-le-Comte de 14h00 à 16h00
http://www.adil85.org

INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Environnement

GEMAPI : UNE TAXE SOLIDAIRE EN FAVEUR DE LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS

La GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) consiste notamment à assurer la sécurité de tous - entreprises, particuliers, monde agricole - contre les inondations en mettant en place différentes actions pour renforcer et entretenir les digues, pour définir des alertes, etc…Elle contribue également à l'entretien des cours d'eau, des ouvrages hydrauliques, à assurer une meilleure qualité et quantité de la ressource en eau, une gestion des zones humides, une lutte contre la flore exotique envahissante et contre les ragondins.
Afin de financer ces actions, la Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte a institué la taxe GEMAPI ou « aquataxe» d'un montant de 429 424,89 € et votée chaque année.
Celle-ci entrera en vigueur à compter de 2017 et sera répartie sur les 4 taxes locales (habitation, foncier bâti, non bâti et contribution des entreprises).

Carte d'acces à la déchèterie

Votre carte d'accès du Sycodem, nécessaire pour entrer en déchèterie à partir de 2017, n'a pas pu vous être remise lors de l'enquête de la redevance incitative. Plus de 9 000 habitants sont en attente de cet équipement. C'est pourquoi, toutes les personnes concernées ont reçu un courrier personnalisé les informant de la procédure pour obtenir leur carte :
• se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du courrier en question
• se présenter au secrétariat de votre Mairie (aux horaires d'ouvertures habituels ou aux permanences indiquées sur le courrier)
• signer le document présenté par le(la) secrétaire de Mairie afin de valider la remise de la carte
• la carte d'accès vous est donnée sous pli à votre nom
Les cartes seront disponibles en Mairie jusqu'au 28 février 2017. Au-delà de cette date, vous pourrez la retirer à l'accueil du Sycodem (pôle environnemental du Seillot, rond-point de la déchèterie à Fontenay-le-Comte). La carte est attribuée au foyer et ne doit pas être personnalisée. En cas de perte ou de détérioration, elle sera facturée. Vous devrez la présenter à chaque entrée sur l'une des 6 déchèteries du territoire du Sycodem pour ouvrir la barrière. Si vous n'avez pas votre carte à votre prochain passage en déchèterie, signalez-vous à l'agent sur le site.

Sycodem
Sud Vendée
Mieux gérer nos déchets

INFOS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La redevance incitative : à suivre...

L'enquête menée sur les 44 communes du territoire du Sycodem a permis de recueillir les données des foyers, des entreprises et des services publics, de les renseigner sur la mise en œuvre de la redevance à partir du 1er janvier 2018, de leur remettre les équipements de collecte nécessaires (bac d'ordures ménagères pucé, carte d'accès en déchèterie et en apport volontaire) et de pucer les bacs jaunes à des fins statistiques.

Pour rappel, la redevance incitative est un nouveau mode de financement du service de collecte, qui prend réellement en compte la consommation de ce service par l'usager. La facture se composera d'un abonnement couvrant les charges fixes. Et d'une part variable liée à la consommation du service au-delà de l'abonnement.

Les changements en 2017

2017 est une année d'observation. Celle-ci permettra de vous transmettre, au 2nd semestre, une grille tarifaire la plus ajustée au comportement de la population. Une facture à blanc vous sera envoyée durant l'année à titre informatif. Vous n'aurez pas à la régler : vous recevrez votre Redevance ou Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères comme habituellement. La Redevance Incitative remplacera définitivement la Redevance et la Taxe au 1er janvier 2018.

En 2017, suivant votre secteur d'habitation :

- **Les levées de vos bacs seront comptabilisées**. Veillez à présenter votre bac plein sur la voie publique, et à le retirer dans votre propriété après son vidage, de façon à éviter les dépôts extérieurs. Les anciens bacs d'ordures ménagères qui n'auraient pas été remplacés ne seront plus collectés.
- **Les dépôts dans les conteneurs enterrés de Fontenay-le-Comte seront comptabilisés** (lorsque le contrôle d'accès équipera ces conteneurs). Le Sycodem informera de la mise en service effective du matériel.

RAPPEL : La trappe des conteneurs enterrés d'emballages est adaptée aux dépôts des déchets un par un. Elle est nécessairement différente de celle des ordures ménagères pour éviter que des sacs y soient introduits, ce qui polluerait l'ensemble du contenu sans permettre de valorisation.

- **Les entrées en déchèterie seront comptabilisées.** Pensez à vous munir de votre carte d'accès.

IMPORTANT : les anciens bacs d'ordures ménagères ne seront plus vidés à partir de 2017. Si vous avez reçu un nouveau bac pucé, nous vous demandons de ne plus présenter l'ancien à la collecte des déchets dès maintenant. Si vous n'avez pas encore rencontré les enquêteurs, nous vous invitons à prendre rendez-vous rapidement au 02.51.00.52.27 ; ou contacter le Sycodem au 02.51.50.75.35.

LES ASSOCIATIONS

Le Cloucq Michelais

COMMISSIONS DU PATRIMOINE :

Patrimoine matériel : après quelques mois d'activité, la commission composée d'une quinzaine de personnes vient tout juste de terminer la restauration du lavoir de la Braud. La dernière intervention a consisté à étancher le pourtour de la source rongé par le temps. Le réveil de la source est attendu avec impatience !

En parallèle, d'autres bénévoles sont intervenus sur le calvaire de la Braud. A plus de 150 ans, une partie de l'édifice menaçait de tomber et la pierre était recouverte d'une couche de lichen. La pose d'une pièce métallique galvanisée sur la partie arrière sécurise la croix et l'action du nettoyeur à haute pression a ravivé la pierre. Le Christ et la Vierge sont en cours de restauration. L'équipe des bénévoles proposera au cours du printemps une manifestation pour clore les travaux.

Pendant la période de travaux, les encouragements formulés par de nombreux randonneurs ont renforcé l'attachement du groupe au patrimoine communal.

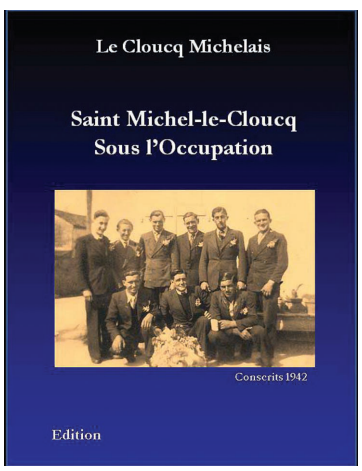

Patrimoine immatériel : on parle depuis quelques mois de St Michel-le-Cloucq sous l'occupation allemande. L'initiative répond pleinement aux objectifs du Cloucq Michelais : provoquer des moments de convivialités et mettre en avant notre commune. Il convient de préciser qu'il ne s'agit pas d'un livre d'histoire, mais simplement d'un ouvrage qui relate la vie des michelais au temps de l'occupation allemande. De cette période, les chiffres sont éloquents : 900 michelais, 900 allemands et plus de 600 réfugiés hébergés à St Michel.

Au cours de la soirée de présentation du 10 novembre dernier et devant 160 personnes, les animateurs de la commission ont tout d'abord présenté l'organisation et la synthèse des recherches et investigations. Ils ont ensuite illustré chacun des chapitres de l'ouvrage par des faits et anecdotes. Enfin, ils ont présenté les grandes lignes de la fête communale organisée le 21 mai 2017 à l'occasion de la parution du livre. De nombreuses animations en lien avec cette période d'occupation sont envisagées : une exposition sur les réfugiés Ardennais, une exposition de véhicules militaires historiques, de véhicules et matériels agricoles anciens, une kermesse et des animations musicales : la fanfare municipale, le groupe de cuivres « Les Canepetières », la chorale « y'en a marre » et un groupe chargé d'animer un bal clandestin comme il en existait à l 'époque.

Les participants à cette présentation sont repartis enthousiastes et impatients de découvrir le livre. Pour cela, il faut attendre le 21 mai prochain ! Il est déjà possible d'en réserver un ou plusieurs exemplaires en complétant la fiche de souscription disponible auprès de l'un des membres du conseil d'administration, à la mairie ou sur son site internet à la page du Cloucq Michelais. Le prix de vente est fixé à 15 €.

L'atelier de découverte et de créativité du premier semestre 2017 :

8 FÉVRIER 2017 : chandeleur et pâtisseries
22 MARS 2017 : découverte d'un élevage primé au salon international de l'agriculture
26 AVRIL ET 3 MAI 2017 : réalisation de la déco de rue pour le 21 mai
12 MAI 2017 : découverte de la faune sauvage de la forêt
3 JUIN 2017 : visite du parc Terra Botanica à Angers (sur réservation)

Les autres activités proposées en 2017 :

21 MAI 2017 : fête communale avec la parution du livre «St Michel-le-Cloucq sous l'occupation», vide grenier, expositions et animations diverses…
14 OCTOBRE 2017 : soirée festive « voyage dans l'ouest américain »

Le conseil d'administration du Cloucq Michelais vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

LES ASSOCIATIONS

Amicale laïque

L'Amicale Laïque aura proposé sa dernière manifestation ce samedi 10 Décembre 2016 avec sa traditionnelle fête de Noël.

C'est compliqué de tourner une page ouverte par des bénévoles bien décidés à répondre aux besoins de l'école depuis si longtemps.

Créée en 1938, l'Amicale a soutenu l'école publique jusqu'à maintenant tant moralement que financièrement : gestion de la cantine, projets culturels (interventions d'artistes plasticiens, musiciens, langue des signes, sorties scolaires, classes de découverte, classes transplantées).
Elle a aussi contribué au bien-être des élèves par l'achat de matériel : Jeux d'intérieur, jeux d'extérieur, jouets de Noël, matériel informatique, livres pour la bibliothèque de l'école...

Face à l'absence de renouvellement de ses membres et malgré de multiples sollicitations, une assemblée générale extraordinaire sera programmée début 2017 afin de proposer de dissoudre l'association.
Conformément à ses statuts : ***En cas de dissolution, les fonds restants seront affectés à l'école publique de St Michel le Cloucq avec des clauses d'utilisation clairement spécifiées.***

Le bureau actuel tient à dire un très grand MERCI à toutes les personnes qui se sont investies pour faire vivre l'Amicale au fil du temps.

Association des Parents d'Eleves (APE)

Aux côtés de la municipalité et du corps enseignant, l'APE de l'école de la fontaine œuvre pour le bien-être et l'éveil des enfants au sein de l'école. Nos membres participent également aux commissions «rythmes scolaires» et «cantine» ainsi qu'au conseil d'école.

L'année commence bien, grâce aux familles encore, nous comptons plus de 450 boites de madeleines vendues.
Suite à cette belle vente nous pouvons en plus du don prévu pour la classe découverte rajouter «un don supplémentaire» dans le but de diminuer le coût du voyage pour les familles.
Afin de pouvoir aider aussi les autres projets de l'école nous vous proposerons une autre vente de madeleines en avril, ainsi qu'une vente de pizzas en mars.
Nous serons également présents auprès du Cloucq Michelais lors du vide grenier et organisons comme tous les ans la fête de l'école.

Suite à l'Assemblée Générale de l'APE, de nouveaux membres ont pris place au sein de l'Association.

Composition du bureau 2016 – 2017

- Présidente: Sandrine MONDOT
- Vice-Président : Cédric BARBOT
- Secrétaire: Valérie LAFFICHER
- Secrétaire Adjointe : Angélique BOUCARD
- Trésorière: Nadège GARNIER
- Trésorière Adjointe: Emilie POUVREAU

Membres actifs : Emilie Joubert, Cécile Giraud, Christine Réaud, Sabrina Olivier, Bleuenn Clus, Nathalie et Christophe Rekika, Jonathan Chauvet, Emmanuelle et Yoann Mollé.

Nous tenons à remercier Emilie Joubert présidente sortante du bureau mais toujours membre actif au sein de l'APE ainsi que Laurence Regnard trésorière sortante pour leurs investissements ces dernières années.

Pour nous joindre et/ou nous rejoindre : ape.ecoledelafontaine@gmail.com

LES ASSOCIATIONS

Admr

Le 8 octobre une centaine d'amis, clients et élus se sont retrouvés autour des bénévoles et salariées **pour fêter les 50 ans de l'association locale.**

Une exposition retraçait les 3 grandes étapes de l'évolution de notre activité de maintien à domicile.

• Lors de la création, une seule salariée qui intervient surtout auprès des familles nombreuses. On s'investit en couple même si ce sont les femmes qui animent l'association.
• En 1972 un service aux personnes âgées est créé et en 1980 c'est l'activité principale de l'association qui emploie une dizaine de salariées.
• Depuis 2005 tout s'accélère: formation systématique des salariées et bénévoles, création de services pour un public de 0 à plus de 100 ans (garde d'enfants, familles, personnes handicapées, personnes âgées), ouverture sur l'environnement social local, utilisation du numérique, mutualisation...

Au fil des années les valeurs de l'ADMR n'ont pas varié : écoute et respect des choix des personnes aidées et de leur famille, proximité, lien social, professionnalisme...
En 50 ans, 7 Présidentes se sont succédé : 3 Michelaises parmi elles : Mmes Joguet, Gemard (toutes deux présentes à cette soirée) et des Michelais et Michelaises ont toujours fait partie du Conseil d'Administration.

En 50 ans la société a beaucoup évolué, le cadre légal, les financements également ; la loi de Décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement a posé les bases pour les années à venir où les personnes à aider seront de plus en plus nombreuses et avec des pathologies de plus en plus lourdes où le besoin des aidants est aussi pris en compte. Seul bémol les difficultés de recrutement dans ce secteur qui pourtant crée de l'emploi local !

Dans son intervention la Présidente Lucette Caquineau a aussi pu remercier les élus locaux qui depuis la création ont toujours soutenu l'association en particulier ceux de St Michel le Cloucq.

Pour l'avenir comme par le passé, les Michelais peuvent compter sur l'ADMR, ses bénévoles et salariées, pour répondre «présents» et assurer un maintien à domicile de qualité.

Bureau : 14 allée des Platanes - St Michel le Cloucq
Tel : 02 51 50 07 83 @ : admr.stmichelleloucq@orange.fr
Référente commune : Josiane Coirier

LES ASSOCIATIONS

Les P'tits Loups des assmats

Chaque mardi de 9h30 à 11h30, les assistantes maternelles de l'association se retrouvent à l'accueil périscolaire de St Michel.

Ce moment permet aux enfants de débuter l'apprentissage du partage et de la socialisation à travers des jeux et des chansons.

Pour mieux nous connaitre, vous pourrez nous rencontrer lors de nos portes ouvertes le samedi 10 décembre de 9h00 à 12h30 à l'accueil périscolaire.

A l'issue de cette rencontre, nous vous offrirons le verre de l'amitié.
Pour nous contacter : Chaillé Régine : 02 51 69 56 15

Relais paroissial

Saint Michel fait partie de la paroisse de St Hilaire de Fontenay qui assure la vie catholique sur St Michel avec des activités propres au relais (temps de prière, chemins de croix, prière à Marie au mois de mai, rosaire au mois d'octobre…).
A l'église, des dépliants concernant la vie de la paroisse sont à votre disposition.

Si vous avez besoin d'un service d'Eglise (demande de messes, informations pour les baptêmes, mariage, catéchèse, etc.…) vous pouvez contacter la maison paroissiale.
Nous vous en rappelons le numéro : 02 51 69 04 16
Le prêtre en charge du relais de St Michel est le Père Deogratias

Les horaires des célébrations sont affichés à l'église (possibilité de célébrations de baptêmes à la suite des messes).

Deux temps de fête : **Célébration en plein air du 15 août** à 10h 30 suivie du verre de l'amitié et **célébration de la St Michel** en septembre suivie d'un repas servi à la salle municipale (inscription début septembre).

Le service évangélique des malades est aussi représenté sur le relais ; pour recevoir une visite, vous pouvez contacter Mme Botton 02 51 69 44 08.
Nous restons bien sûr à votre écoute et accueillons toutes les bonnes volontés : participation à l'équipe relais, catéchèse, conduite de sépultures…
N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter.

Pour le relais paroissial de St Michel, Catherine Caro 02 51 50 09 06

LES ASSOCIATIONS

Gym

C'est reparti pour une nouvelle saison depuis le 5 septembre, le nombre d'adhérents est en progression puisque nous comptons actuellement 85 participants dont 42 michelais.

L'association propose 4 cours différents dispensés par des animatrices diplômées :

- lundi 20h30 - 21h30 Evelyne propose étirements, abdos, renforcement musculaire....
- mercredi 18h45 - 20h15 : Nadine assure un cours de TAI CHI
- mercredi 20h30 - 21h30 : GYM TONIC avec Victoria (cardio, step, pilates...)
- jeudi 10h00 - 11h00 GYM DOUCE avec Odile

Nous proposons donc une activité physique de loisir et de bien-être, chacun évolue à son rythme et surtout dans la bonne humeur.

Nos prochaines manifestations sont la participation au Téléthon et notre **rando « La Michelaise » le 23 avril 2017** toujours très appréciée des marcheurs.

L'adhésion annuelle est fixée à 76 €.

Vous pouvez nous rejoindre tout au long de l'année, n'hésitez pas ! *(prévoir tapis et chaussures pour la salle)*

Les membres du bureau sont :

- Présidente : Anita Boissinot
- Vice-présidente : Marie-Cécile Tricoire
- Trésorière : Eliane Auger
- Trésorière adjointe : Armelle Laroche
- Secrétaire : Nathalie Hilaireau
- Secrétaire adjointe : Pascale Ménard
- Membres actifs :
  Régine Chaille, Josiane Coirier, Catherine Goilard, Hien Jourdain et Viviane Moreau.

Contacts : Pascale MENARD 02.51.51.17.79
Nathalie HILAIREAU 02.51.69.91.74

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUTES ET TOUS

LES ASSOCIATIONS

Football ESV

L'Entente Sud Vendée organise la pratique du football sur les communes de L'Orbrie, Pissotte et Saint Michel le Cloucq.

Le club se compose au 12/11/2016 de 172 adhérents qui se répartissent comme suit : 74 séniors 2 loisirs, 19 jeunes de 13 à 18 ans qui jouent avec le club de l'USAV (Saint Hilaire des Loges Foussais..), 2 joueuses et 53 joueurs de 5 à 12 ans, 4 dirigeantes, 16 dirigeants et 2 arbitres.

Les entrainements se déroulent les mardis et vendredis pour les séniors, les mercredis et vendredis pour les jeunes de 13 à 18 ans, les mercredis pour ceux de 7 à 12 ans et les samedis pour ceux de 5 et 6 ans.

Le club se compose de 3 équipes seniors, 1 loisirs, 1 U 19, 1 U 17, 1 U 15, 1 U 13, 1 U 11, 4 U 9 et 3 U 7 qui pratiquent le football sur les terrains des 3 communes.

Pour la première fois depuis la création du club, l'équipe première a passé 3 tours en coupe de France et a ainsi gagné 16 équipements complets (photo ci-dessus) qui ont été remis aux joueurs qui avaient participé à cette aventure.

Pour tout renseignement sur le club, vous pouvez contacter :

- Jean-Michel Fort (président) : 07.71.21.30.37
- Christelle Métais (secrétaire) : 06.81.84.35.37
- Guillaume Turpaud (vice-président) : 06.17.91.13.42
- ou vous rendre sur le site du club **esv-stmichel.footeo.com**

Le club organise les manifestations suivantes pendant le premier semestre 2017 :

- **Le dimanche 15 janvier** : la galette des rois sur invitation à la salle de Saint Michel le Cloucq
- **Le samedi 11 février** : un concours de belote à la salle de Pissotte
- **Le samedi 18 mars** : une soirée spectacle à la salle de Saint Michel le Cloucq
- **Le jeudi 25 mai :** un méchoui sur invitation sur le stade de L'Orbrie
- **Le samedi 27 mai :** un tournoi de jeunes sur le stade de l'Orbrie
- **Le dimanche 28 mai** : un tournoi de sixte sur le stade de l'Orbrie

Bonne année à toutes et à tous et n'hésitez pas à venir voir les matchs qui se disputent les samedis et dimanches sur les trois communes jusqu'à fin mai.

LES ASSOCIATIONS

Club la Retraite Heureuse

Permettez-moi d'avoir tout d'abord une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année.

Notre club se porte très bien avec 130 adhérents. Nos diverses animations et sorties semblent plaire.
Il est dommage que certaines personnes hésitent à venir nous rejoindre car nous avons vraiment d'heureux instants de détente et d'amusement.

Le conseil d'administration et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et tous nos vœux de santé, joie et bonheur.

Le président Guy Gauvreau

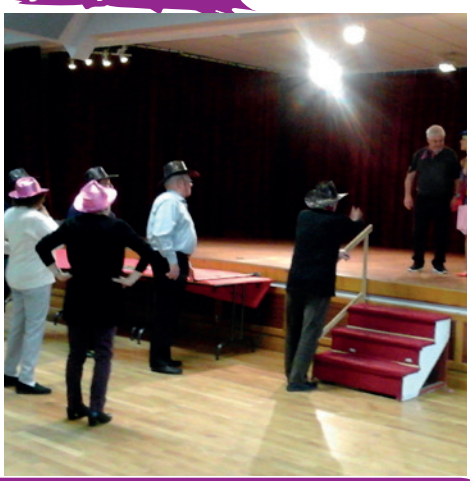

Mardi 24 janvier	Poule au pot	**Dimanche 11 juin**	Bal
Samedi 11 février	Concours de belote	**Jeudi 15 juin**	Concours belote interne club
Mardi 14 mars	Repas de printemps		
Mardi 21 mars	Fête du Jarret		
Samedi 8 avril	Concours de belote		
Jeudi 18 mai	Loto interne club		

Fanfare Municipale

L'année 2016 a été une année de tristesse pour les musiciens de la fanfare.
En effet, le président de l'association, Claude Jaunet est décédé au mois d'août 2016, laissant une profonde amertume et un certain désarroi.
Nous n'oublierons pas son dévouement au service des autres. Il a su rassembler ses camarades musiciens autour d'une convivialité collective, dans la bonne humeur et le respect de chacun.
Son rôle de batteur à la fanfare était très important pour l'harmonie de tous les instruments.
Claude nous laisse de très bons souvenirs.

Face à ce deuil, les membres de l'association se sont rassemblés en réunion extraordinaire le 4 novembre 2016 à 22h dans une pièce annexe à la salle des fêtes pour mettre en place un nouveau bureau et conseil d'administration.
Après discussion et vote à bulletin secret, 3 co-présidents sont nommés :

Christophe Cochard, co-président
Solvegg Cretel co-présidente
Myriam Jaunet co-présidente d'honneur
Jean Marc Lasney de Lanty, secrétaire
Michel Aubin, secrétaire adjoint
Yves Boutier, trésorier
Paul Bertrand, trésorier adjoint
Jean-Paul Pannetier complète le conseil d'administration

Malgré ce bouleversement au sein de la fanfare, de nombreux déplacements ont été effectués pour célébrer les remises de drapeau aux soldats de France et les commémorations. On peut citer Mervent, Vix, le Langon, Chaix, Luçon.
Le souhait formulé par tous les musiciens de la fanfare de St Michel le Cloucq pour l'année 2017 sera celui trouvé écrit sur une feuille d'un calepin appartenant à Claude Jaunet : « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns ».

Bonne année à tous !

LES ASSOCIATIONS

L'Etincelle

Une nouvelle année commence et les répétitions aussi.
Nous comptons sur votre présence pour nous réchauffer de vos applaudissements.
Cette année, nous vous proposons une comédie en 3 actes :

« Allô chérie,,, J'ai délocalisé ta mère ! » de Jean-Paul CANTINEAUX

40ème jour de grève anti-délocalisation à « France Cellulose », leader européen du papier toilette. Au grand dam du PDG, Charles Antoine de Montaigu, un pittoresque quatuor syndical, soutenu par sa belle-mère, décide d'occuper son bureau. Une secrétaire coincée, une épouse voyageuse, un préfet bien prudent, un journaliste opportuniste, un officier de police dépassé, une médiatrice du gouvernement séduisante, un ministre africain très attendu et une femme de ménage très curieuse vont démêler ou compliquer à souhait les nœuds du conflit.

La troupe des jeunes « les Allumettes » jouera en avant première :
« Ecole anti-terrorisme » de Pascal Martin.

Venez vous divertir et passer un bon moment en notre compagnie lors de nos représentations suivantes :

L'Orbrie,salle polyvalente :
- **Samedi 25 février 2017 à 20h30**
- **Dimanche 26 février 2017 à 14h30**

St Michel le Cloucq, salle polyvalente :
- **Vendredi 03 Mars à 20h30**
- **Samedi 04 Mars à 20h30**
- **Dimanche 05 Mars à 14h30**

Réservations au 02 51 69 36 05 ou au 02 51 51 61 64 entre 18h00 et 20h30. Merci

Venez nombreux !

SMSN (St Michel Sport Nature)

Notre association souffle sa 4ème bougie.
Nous comptons actuellement une trentaine d'adhérents dont 12 féminines. Notre objectif reste le même : Se faire plaisir en pratiquant des activités sportives dans une ambiance des plus conviviales !!!!
Nous proposons 2 créneaux d'entraînements par semaine et sommes présents tout au long de l'année sur de nombreuses manifestations.
Si vous êtes tenté, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de notre secrétaire Nicolas Barbareau au 02 51 00 53 37
Et bien sûr, plus d'informations et de photos sur notre site :
http//smsn.e-monsite.com

BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE A TOUTES ET TOUS

LES ASSOCIATIONS

Société de chasse

Notre société de chasse existe depuis 1929.
C'est l'association la plus ancienne de la commune.

L'association regroupe une quarantaine d'adhérents après en avoir compté 80 dans les années 1970.
Cette année le permis de chasse est gratuit pour les nouveaux chasseurs auprès de la Fédération de chasse de la Vendée.

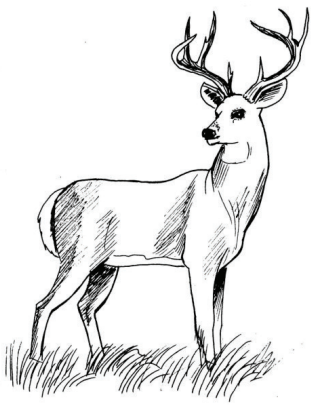

Bonne année à tous

Anciens combattants

Encore une année qui se termine une nouvelle pour bientôt, faisons le bilan habituel de nos activités passées ou à venir.
Nos cérémonies commémoratives sont toujours bien suivies par les élus et le public que nous remercions, ainsi que les écoles pour la lecture du message du ministre délégué aux anciens combattants, les 8 mai, 11 novembre et 5 décembre.

Nous insistons encore, en ce qui concerne la commémoration du 8 mai. Nous organisons un banquet ouvert non seulement à nos adhérents mais également aux habitants de la commune qui le souhaitent.
Nos porte-drapeaux assistent dans la mesure de nos possibilités, aux sépultures des adhérents du canton après l'accord des familles
En avril nous avons accueilli la réunion d'informations des veuves du Sud Vendée organisée par la fédération départementale.
Dans l'année nous avons eu des décès, dont notre ancien président qui a été à l'origine de la création de la section des anciens d'AFN et notre dernier ACPG-STO. C'est pourquoi nous recrutons des sympathisants qui n'ont pas eu forcément un parcours militaire. Les membres du bureau restent à votre disposition pour plus d'informations.

A l'occasion de Noël une distribution de colis provenant de la Fédération Départementale a lieu pour les adhérents et adhérentes ACPG et CATM dans leur foyer ou en maison de retraite.

Nous continuons à participer au vide grenier et au Téléthon
Quelques dates à retenir pour 2017 :

Dimanche 8 janvier bal avec « Jean Eriau ».
Mardi 17 janvier assemblée générale et repas.
Dimanche 12 février aura lieu le bal cantonal à St Michel.
Dimanche matin 5 mars notre préfou.
Dimanche 2 avril bal avec « Didier Ranson »
Lundi 8 mai commémoration et banquet.
Un repas grillades en mai ou juin.
Un bal **le 5 novembre** avec « Franck Noël ».

Sans oublier les cérémonies du **11 novembre et 5 décembre.**

Bonne et heureuse année 2017

Le bureau

INFORMATIONS PRATIQUES

VÉGÉTATION ET BRÛLAGE

Evitez sa prolifération Pour la sécurité des piétons, chacun doit procéder à l'entretien et à l'élagage de ses arbres à l'aplomb de la voie publique. Il faut également couper les branches qui dépassent chez les voisins.
Article 671 du Code Civil : *«Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à distance de deux mètres de la ligne séparative pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres, et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. Les arbres, arbrisseaux et arbustes de toute espèce peuvent être plantés en espaliers sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance, mais ils ne pourront dépasser la crête du mur».*
On peut, selon l'article 673, contraindre son voisin à respecter ces dispositions, mais une concertation amiable est toujours préférable !

L'arrêté n° 12 SIDPC-DDTM 627 du 26 novembre 2012 interdit totalement et en permanence le brûlage des déchets verts, que se soit à l'air libre ou en incinérateur.
Il n'y a pas de dérogation.

Vous devez donc recycler vos déchets verts en composteur
ou les emporter à la déchèterie.
Cette réglementation a pour but de **préserver la qualité de l'air.**

Règles de bon voisinage

ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit :

- **Dresser son chien** pour qu'il n'aboie pas de manière intempestive, le faire garder lors d'absence prolongée du propriétaire, munir son chien d'un collier anti-aboiement.
- Ne pas laisser les chiens errer sans surveillance, clôturer sa propriété
- Ne pas laisser le chat étendre son territoire dans les propriétés voisines
- Enfermer le soir les volailles et volatiles dans l'obscurité, déplacer les poulaillers vers un endroit moins gênant pour le voisinage …

OCCUPATION DE LA VOIE PUBLIQUE

Les poubelles sont rentrées Pour réduire la gêne causée à la circulation des piétons, les poubelles ne doivent être sorties sur les trottoirs que le jour prévu pour leur ramassage, et rentrées le lendemain matin au plus tard.
Occupation temporaire Rappelons également que l'occupation privative et temporaire du domaine public (échafaudage pendant des travaux...) est subordonnée à autorisation préalable du maire. Cette autorisation fait l'objet d'un arrêté de voirie. Les lieux doivent ensuite être remis en état.

CIRCULATION ROUTIÈRE

La limitation de vitesse : respectez la !
Le stationnement est gênant :

- Sur les trottoirs (ils sont créés pour la circulation en sécurité des piétons)
- Sur les passages piétons
- Sur les arrêts de bus
- À proximité des panneaux de signalisation

INFORMATIONS PRATIQUES

MONTÉE EN DÉBIT INTERNET

Depuis le 15 septembre pour la Meilleraie et le 16 septembre pour le centre bourg, vous bénéficiez de la montée en débit sur votre abonnement internet :

De 2 à 20 Mb si vous êtes à plus d'un km de l'armoire PRM
De 20 à 80 MB si vous êtes à moins d'un km de l'armoire PRM avec la technologie VDSL qui peut nécessiter de changer votre box (à voir avec votre opérateur)

Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre ligne fixe sur le site Degrouptest.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter sur le site internet de la commune le diaporama qui a été présenté lors de la réunion publique du 13 septembre.

Recensement de la population

RECENSEMENT de la population 2017
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !
Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :
www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017
SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS
www.le-recensement-et-moi.fr

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Insee & votre commune

Un point d'accueil sera à mis à disposition à la mairie, aux horaires d'ouverture, pour les personnes ne disposant pas d'un ordinateur mais souhaitant se faire recenser par internet. Merci de téléphoner auprès du secrétariat pour prendre rendez-vous.

Vous trouverez toutes les informations complémentaires sur le site internet de la commune, onglet « votre mairie ».

Mesdames Claudie GIRARD et Isabelle BAUDOUIN ont été recrutées en tant qu'agents recenseurs. Merci de leur réserver le meilleur accueil lors de leur passage

INFORMATIONS PRATIQUES

Tarifs Communaux

TARIFS SALLES			
SALLE ANNEXE	**COMMUNE**	**HORS COMMUNE**	**POUR TOUS**
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas	46 €	61 €	
Repas famille, buffet froid	112 €	143 €	
Le lendemain			16 €
Forfait énergie du 15/10 au 15/04			11 €
SALLE POLYVALENTE	**COMMUNE**	**HORS COMMUNE**	**POUR TOUS**
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas	66 €	133 €	
Repas famille, buffet, mariage	214 €	362 €	
Déballage, commerce	122 €	235 €	
Bal association	Gratuit	245 €	
Le lendemain			36 €
Couverts entiers	Gratuit	1 €	
Couverts à la pièce	Gratuit	0.10 €	
Energie : relevé du compteur à la remise et au retour des clefs (prix unitaire : 0.13 €) En cas d'absence de relevé, un forfait de 15 € sera appliqué			
SALLE DU STADE	**COMMUNE**		
Vin d'honneur, congrès, réunion sans repas	32 €		
Repas famille, buffet	61 €		
Le lendemain	15 €		
Forfait énergie du 15/10 au 15/04	10 €		
TARIFS GARDERIE – CANTINE –TRANSPORT SCOLAIRE année 2016-2017			
GARDERIE MATIN	Avant 8 h 00	Après 8h 00	
	1.25 €	1.05 €	
GARDERIE SOIR	Avant 18h 00	Après 18h 00	
	1.65 €	1.85 €	
CANTINE	Enfant	3ème enfant	Adulte
	2.85 €	1.50 €	4.70 €
Repas occasionnel	3.20 €		
MERCREDI	REPAS	GARDERIE DE 13H 15 A 13H 45	
	3.90 €	0.80 €	
Forfait de 5 € minimum par trimestre pour les services garderie et cantine			
TRANSPORT SCOLAIRE			
Carte d'adhésion annuelle : 1er enfant -20 €/2ème enfant – 15 € /3ème enfant gratuit			
TARIFS CIMETIERE – COLUMBARIUM			
CIMETIERE	**30 ans**	**50 ans**	
	30 € le m²	50 € le m²	
COLUMBARIUM	10 ans	30 ans	50 ans
	250 €	500€	700 €
TARIFS ASSAINISSEMENT			
Taxe de raccordement	914.50 €		
Frais de branchement (dégressif)	914.50 €	685.87 €	457.25 €

INFORMATIONS PRATIQUES

MULTISERVICE SUD VENDÉE

DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
Defii
PAR L'INTÉRIM D'INSERTION

DES ENTREPRISES SOCIALES SOLIDAIRES POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS DE PERSONNELS

Vous recherchez «un quotidien plus serein...» ?

NOUS VOUS PROPOSONS

Pour LES PARTICULIERS

Des services/de la mise à disposition de main-d'œuvre:

- Ménage – Repassage*
- Garde d'enfants +3ans*
- Manutention - Déménagement
- Peinture - Bricolage
- Garde d'animaux*
- Jardinage*
- Entretien des espaces verts*
- Petits travaux de bricolage*
- Gardiennage de maison*

* Déductible des impôts selon la loi en vigueur

Pour LES PROFESSIONNELS

Des services/de la mise à disposition de main-d'œuvre pour les collectivités locales, les associations et les entreprises:

- Espaces verts - Voirie
- Nettoyage - Propreté
- Distribution de tracts
- Agro-Alimentaire
- Restauration - Hôtellerie
- Restauration Collective
- Surveillance d'école
- Evénementiel...
- BTP
- Manutention

NOUS NOUS ENGAGEONS

- Visiter et suivre les chantiers
- Étudier les prestations sur mesure
- Évaluer les missions de travail

LOC' SERVICES Loc'Services — **Location de matériel** de jardinage, de bricolage et de nettoyage aux clients de Multi Service Sud Vendée (sous-condition de mise à disposition de salarié)

Rejoignez-nous !
facebook

Multi Service Sud Vendée
10 bis rue de l'ancien Hôpital
85200 Fontenay Le Comte
Tél : 02-51-69-39-39 - Fax : 02-51-50-09-74
www.mssv.fr
mssvdefii@wandoofr

SP services à la personne

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL
simplifiez-vous la vie !

INFORMATIONS PRATIQUES

Téléservices

La commune s'est raccordée à différentes démarches en ligne.

Vous pouvez désormais en vous créant un compte sur http://mon.service-public.fr accéder au :

1/ Recensement citoyen

LE RECENSEMENT ET LA JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETÉ
Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté. Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques.
Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie ou le Centre du Service National d'ANGERS (02.44.01.20.51) mail : csn-angers.s85-s72.fct@intradef.gouv.fr
Rendez-vous ici :
https://mdel.mon.service-public.fr/recensement-citoyen.html

2/ Liste électorale

Vous désirez vous inscrire sur la liste électorale. Cette démarche est à effectuer avant le 31 décembre 2016, DATE IMPERATIVE.
Rendez-vous ici
https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html

3/ Changement de coordonnées

Vous changez d'adresse, vous quittez la commune ou vous y arrivez …

Rendez-vous ici
https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html

4/ Demande d'actes d'état civil

Vous avez besoin d'une copie d'un acte de naissance, de mariage ou de décès intervenus sur la commune...
Rendez-vous ici :
https://mdel.mon.service-public.fr/acte-etat-civil.html

Bien sûr, toutes ces démarches sont toujours possibles en mairie !

INFORMATIONS EMPLOIS

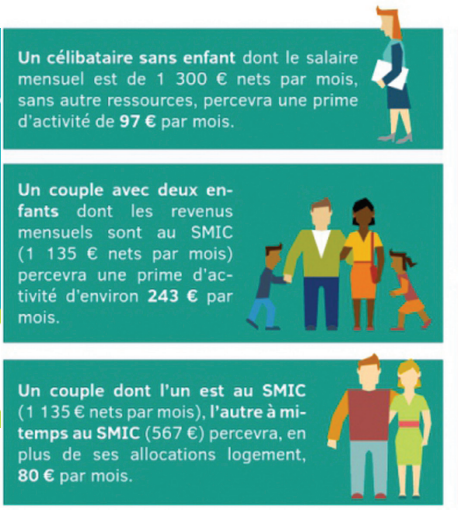

Mission locale du Sud Vendée

La Mission Locale du Sud Vendée remplit une mission de service public pour l'EMPLOI des jeunes. Elle assure des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation et l'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

La Mission Locale est au service de tous les jeunes domiciliés sur son territoire (7 Communautés de Communes du sud Vendée).
Elle propose un accueil et un accompagnement afin de faciliter l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et de répondre aux besoins des entreprises

Cet accompagnement se caractérise par un accueil de proximité, par des informations précises et ciblées pour chacun, par des entretiens individualisés permettant de réaliser un diagnostic formalisé et de proposer des services adaptés. Un référent unique suit le jeune tout au long de son parcours.
Un accompagnement renforcé et contractualisé qui apporte diverses aides au jeune et facilite l'accès à différentes mesures ainsi que l'accès à l'emploi.

www.missionlocalesudvendee.com

Siège Social

47 rue Tiraqueau
85200 Fontenay Le Comte
02.51.51.17.57
02.51.51.18.83
mission-locale-sud-vendee@wanadoo.fr

Antenne

14 pl. du Général Leclerc
85400 Luçon
02.51.56.89.12
mlsv.lucon@wanadoo.fr

Horaires

Du Lundi au jeudi
De 9 h à 12 h 30 et
De 13 h 30 à 17 h 30

Le Vendredi
De 9 h à 12 h 30 et
De 13 h 30 à 16 h 30

Entretien individuel sur RDV

LISTE DES ENTREPRISES

Entreprises de St Michel le Cloucq

ENTREPRISE HERVE **TRAVAUX DE MENUISERIE BOIS ET PVC**
Chiron Hervé - 55 Rue du haut village - 02 51 69 47 11

ELEC' TECHNIC **TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE DANS TOUS LOCAUX**
Patrice Courtin - 27 Rue de Gargouillet - 02 51 69 89 44

BAUDOUIN REMI **ENTRETIEN ET REPARATION DE VEHICULES AUTOMOBILES LEGERS**
86 les maisons brûlées - 02 51 51 02 95

PIAIA RENE **TRAVAUX DE MACONNERIE GENERALE ET GROS OEUVRE DE BATIMENT**
René Piaia - Marchandelle - 02 51 52 19 15

REZAC SOUDURE **TRAVAUX DE MENUISERIE METALLIQUE ET SERRURERIE**
Rezac Joachim

AUTO ESCALE SUD VENDEE **GARAGE AUTOMOBILES**
Guerin Fabrice - La Dorimanche - 02 51 69 55 88

RAVOISAY YANN **SERVICES D'AMENAGEMENT PAYSAGER**
La Girardière - 06 47 47 48 94

L'ATELIER DE CHRISTOPHE **DÉPANNAGE D'APPAREILS ELECTROMENAGERS**
Massiot Christophe - 14 Rue de Fontenay - 07 50 43 04 94

EMMAÜS **RÉCUPÉRATION VENTE**
24 Rue de la Meilleraie - 02 51 51 01 10

Coiffeurs

ROBUCHON MARYLINE **SALON de COIFFURE**
5 Impasse des Jardins

ROUSSEAU BEATRICE **COIFFURE HORS SALONS**
12 Rue du Foudeliez

En cas d'oubli d'une personne, la correction sera reportée sur le prochain bulletin.

Calendrier des fêtes

Janvier

8 janvier	**BAL** ACPG
13 janvier	**VŒUX** Municipalité

Février

12 février	**BAL** cantonal ACPG

Mars

3-4-5 mars	représentations **THÉÂTRE** (l'Etincelle)
11 mars	concours de **BELOTE** (Club Retraite Heureuse)
12 mars	**REPAS** chasse
18 mars	**SPECTACLE** (ESV)

Avril

2 avril	**BAL** ACPG
8 avril	concours **BELOTE** (Club Retraite Heureuse)
23 avril	**RANDONNÉE** la Michelaise (AGVM)

Mai

8 mai	**BANQUET**
21 mai	**VIDE GRENIER** (Cloucq Michelais)

Juin

11 juin	**BAL** (club Retraite Heureuse)
18 juin	fête de la **MUSIQUE** (Fanfare)
30 juin	fête **ÉCOLE** (APE)

NUMEROS UTILES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY LE COMTE
02 28 13 07 07

SYCODEM (collecte des déchets ménagers)
02 51 50 75 35

SOUS PREFECTURE
02 51 50 14 20

ADS (Autorisation du Droit des Sols)
02 51 53 41 63

TRESOR PUBLIC
02 28 13 04 80

CENTRE DES IMPÔTS
02 51 50 11 11

ASSISTANT SOCIAL
02 51 69 30 19

GENDARMERIE
02 51 52 10 05

Localisation

Création 02 51 69 47 00. Ne pas jeter sur la voie publique.